

CONSEIL MUNICIPAL du 14 mai 2018

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, FONTENY Jean-Yves, MICHENAUD Bénédicte, COLONNIER Richard, FONTENY Natacha, GILBERT Méлина, DAHERON Wilfried, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony, BELZ Laure
Absents excusés	Michel BRETAUD avec pouvoir à Loïc CHACUN, Natacha FONTENY avec pouvoir à Catherine SOULARD, Bénédicte MICHENAUD avec pouvoir à Jean-Yves FONTENY, Catherine BULTEAU Arrivée de Méлина GILBERT à 20H15 mn
Secrétaire de séance	Francis GUERY
Date de convocation	9 mai 2018
Compte-rendu de séance du	16 avril 2018 approuvé à l'unanimité

Finances – Administration Générale – Personnel

Décision modificative budgétaire n° 2 – budget général

37-2018

Afin de mettre en conformité les sanitaires de la salle multi associations avec l'agenda d'accessibilité programmé, le conseil approuve la décision modificative budgétaire ci-dessous pour le budget général :

Op ou Chap	Dépenses d'investissement	Montant
64	Salle multi associations	+ 1200 €
020	Dépenses imprévues	- 1 200 €

Lotissement « les Coccinelles » (proposition acquisition des lots 3 et 4 par les organismes de logements sociaux)

Le Conseil prend connaissance des propositions faites par les organismes de logements sociaux pour l'acquisition des lots 3 et 4 du lotissement des coccinelles : 36 364 € pour Prim'Access et 20 000 € pour Vendée Habitat.

Le Conseil, compte tenu de la perte financière estimée (entre 18 110 € et 34 474 €) et du fait que les réservations de terrains repartent, décide d'attendre. Pour la servitude de passage de canalisation sur le lot 4 l'étude sera faite en fonction du futur acquéreur s'il souhaite ou non la conserver sur son terrain.

Cour desservant les logements du CCAS (rencontre avec le propriétaire)

Nous avons rencontré le 18 avril 2018, le propriétaire des parcelles AB 354 et AB 355 qui desservent ses 3 logements et les 2 logements du CCAS, pour discuter des servitudes existantes sur cette cour et non répertoriées dans un acte notarié.

Le propriétaire ne souhaitant pas vendre la cour à la collectivité mais étant favorable pour enregistrer les servitudes par acte notarié, nous avons missionné notre Notaire pour rédiger une proposition qui sera soumise au propriétaire, actant les servitudes réseaux, piétons, stationnement et d'entretien (2/5 pour la collectivité).

Arrivée de Méлина GILBERT : 20H15

Règlement Général sur la Protection des Données (convention Communauté de Communes)

38-2018

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose à toutes les structures publiques de nommer un Délégué à la Protection des Données. Il remplace le Correspondant Informatique et Libertés (CIL).

Le Conseil, dans le cadre des actions menées au titre de la mutualisation, et notamment dans un souci de continuité avec les réflexions actuellement en cours en informatique, décide de confier à la Communauté de Communes par convention, la préparation de la mise en conformité relative au RGPD qui se chargera de désigner un Délégué à la Protection des Données en interne.

Médiation préalable (convention CDG 85)

39-2018

Le Centre de Gestion s'est porté candidat à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique territoriale, cette médiation ayant vocation à désengorger les juridictions administratives en visant à rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins coûteuse qu'un contentieux.

Le Conseil décide d'adhérer à ce dispositif et confie cette mission par convention au Centre de Gestion de la Vendée.

Convention de mise à disposition tracteur (Commune de la Rabatelière)

40-2018

N'ayant pas eu le temps de remplacer leur tracteur accidenté la Commune de la Rabatelière nous a sollicité pour le prêt du nôtre, dans l'attente de son remplacement.

Le Conseil approuve cette mise à disposition à titre gratuit, sous réserve que le matériel soit utilisé par l'employé communal que nous avons en temps partagé avec la Rabatelière. Il charge Monsieur le Maire de mettre en place la convention qui fixera les modalités de cette mise à disposition.

Voirie – Assainissement – Agriculture

Programme voirie 2018 (résultat consultation)

Le Conseil prend note que le marché de voirie (groupement de commandes au niveau intercommunal) a été attribué à l'entreprise SOFUTRAP/SMTR pour un montant de 598 663 € HT sur l'ensemble du territoire dont 36 650 € HT pour notre commune.

Mise en séparatif du réseau d'assainissement du centre bourg (avenant au marché MIGNE TP)

41-2018

Compte-tenu du laps de temps court entre ces travaux et l'aménagement du centre bourg au niveau de la place des tilleuls il a été demandé à MIGNE TP de chiffrer la plus-value de béton de tranchée pour la portion de voie située entre l'église, le square et la fin de la place des tilleuls. L'estimation s'élève à 8 640 € soit + 3.27% par rapport au marché d'origine de 263 965 € HT.

Le conseil approuve cet avenant.

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (dossiers déposés en avril-mai, certificats d'urbanisme en cours)

Le Conseil prend connaissance des différents dossiers déposés depuis la séance du 16 avril 2018.

Compte-rendu commission du 7 mai 2018

CCU place (mur Vival, panneau lumineux, terrasse café...) : Projection du plan et remarques apportées par le Conseil à transmettre au maître d'œuvre :

- Terrasse café (voir la différence de niveau entre la terrasse et le béton désactivé, voir si matérialisation du passage piéton entre la terrasse et le cheminement piétons)
- Pavés en granit près du parking PMR (s'assurer qu'ils ne soient pas glissants)
- Plateau rue de la Madone (voir si possible de décaler la fin de plateau rue de la madone au plus loin du n° 11 et au plus près de la sortie du n° 9)
- Panneau lumineux : Après consultation de plusieurs sociétés (Charvet, Lumiplan, Cocktail Vision, Stramatel, Centaure System), l'offre de Cocktail Vision est la plus adéquate (taille affichage, pitch) pour un montant de 14 900 € HT. Monsieur le Maire signera le devis dans le cadre de sa délégation.

Réunion publique pour présentation du projet à la population : Vendredi 22 juin 2018 à 19 h – Salle des Charmilles. L'ensemble de la population a reçu une invitation par le bulletin municipal.

Eglise (devis encadrement vitraux)

- Chiffrage supplémentaire pour les encadrements de vitraux par Bénateau : 8 fenestragés 39 157,40 € HT,
 - Restent les réfections vitraux en eux-mêmes à chiffrer : RDV vendredi 18 mai 2018
- => faire intervenir un architecte pour un diagnostic et établir un DCE et demander les subventions.

Cimetière (reprise de tombes), logiciel, devis columbarium : Afin d'envisager un agrandissement et pour pouvoir optimiser la gestion du cimetière, le conseil décide de lancer une nouvelle procédure de reprise de tombes (la précédente remonte à 17 ans), d'équiper la collectivité d'un logiciel spécifique, d'installer un columbarium et de mettre en conformité le jardin du souvenir. Il prend acte que pour :

- la procédure de reprise de tombes, Elabor est retenu pour un montant de 6 902,40 € TTC + 732 € TTC assistance juridique.
- le logiciel, Elabor est retenu pour un montant de 3 906.72 € TTC (logiciel + données, formation, abonnement 5 ans).
- le columbarium et la mise en conformité du jardin du souvenir, Granimond est retenu pour un montant de 7 146 € TTC.

Salle de sports et charmilles (Etude Qualiconsult pour changement catégorie type X à salle polyvalente à dominante sportive) :

- Grande salle (difficulté pour un chauffage fixe)
 - Petite salle, éclairage de sécurité, moyens de secours => pas très onéreux
- => chiffrer les travaux pour la petite salle et voir si changement de classement en préfecture est possible. A étudier l'agrandissement pour l'avenir.

Sydev (Allée des Camélias, étude de l'enfouissement pour voir s'il ne faut pas attendre la réfection en bicouche) :

- Environ 47 000 € pour la part communale, avec éclairage public (40 000 € sans) => mise en veille du projet pour un futur plus lointain...

Nichoirs : Mise en place le 23 mai 2018 à 18H30 – vallée verte

Action Sociale

CR commission du 24 avril 2018

Ateliers numériques : Le dossier a été déposé auprès du Département dans le cadre de la Conférence des Financeurs pour 21 heures de cours en 7 séances de 3 h x 4 groupes de stagiaires avec un maxi de 10 personnes par groupe (Devis Mme GUILLAS de 735 € x 4 groupes).

Sous réserve de l'accord de financement du Département ces ateliers seront proposés aux personnes de 60 à 80 ans avec une participation financière de 20 € par participant. Les tablettes nous seront mises à disposition gratuitement par la MSA.

Après-midi + 60 ans : Date : 13/11/2018

Restaurant scolaire (reprise du service au 1^{er} septembre 2019)

- Possibilité de reprise du service : Soit association de parents, soit une reprise directe en mairie... Le Conseil fait le choix d'une reprise directe.

- Méthodologie : Pour nous aider dans cette démarche et avoir toute l'objectivité nécessaire à la reprise de ce service, le conseil décide de faire appel un cabinet extérieur qui se chargera du diagnostic du fonctionnement actuel à l'élaboration de scénarii et d'accompagnement de la collectivité dans la mise en œuvre du service.

Questions diverses

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Date	Objet	Tiers	Montant TTC
19/04/2018	Vêtements de travail service technique	Ets POUSSARD	753.97 €
19/04/2018	Disque auto laveuse	Hygiène des Maines	107.44 €
19/04/2018	Adaptation wc salle multi	AMIAUD	1 167.55 €
24/04/2018	DIA - Renonciation à acquérir parcelles ZV 66, 67,87 et YM 69 – la Gandouinière	GUERIN Olivier	
24/04/2018	DIA - Renonciation à acquérir parcelles ZL 70, 199, 207 – la Bourolière	GRIFFON Olivier	
26/04/2018	DIA – Renonciation à acquérir parcelles ZX 218 - 8, rue des acacias	BIBARD Ludovic	
02/05/2018	DIA – Renonciation à acquérir parcelle ZX 64 – 12, rue des acacias	BOUGARD René	
04/05/2018	DIA – Renonciation à acquérir parcelles AB 959 & ZX 150 – 2, Ch du Vivier	SOULARD Jocelyne	

Calendrier des réunions de conseil

11 juin 2018 – 20 H	9 juillet 2018 – 19 H	10 septembre 2018 – 20 H
8 octobre 2018 – 20 H	5 ou 12 novembre 2018 – 20 H	10 ou 17 décembre 2018 – 20 H

Levée de la séance : 21H40 mn

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 15 Mai 2018
Le Maire : J.DALLET



La Secrétaire de Séance,
Francis GUERY